



Le parrainage ou baptême civil est une cérémonie célébrée en mairie sur simple demande adressée au Maire. Cette procédure est destinée à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines. Le baptême civil est une alternative au baptême religieux, il n'a aucune valeur juridique. Il place l'enfant, quel que soit son âge, sous la protection d'un parrain et/ou d'une marraine, qui s'engagent solennellement à respecter leur engagement envers l'enfant. À l'issue de la cérémonie, un certificat de parrainage est remis aux parents.

Cadre réservé à l'administration

Nom.....

Prénom.....

Date.....



DATE SOUHAITÉE
(d'octobre à mai)

.....

Pourquoi voulez-vous parrainer votre enfant ? :

.....

.....

.....

.....

Qui prendra la parole le jour du parrainage ?

(pour la lecture d'un texte, d'un poème ou d'un discours...)

Le père La mère les 2 parents la marraine Le parrain

l'enfant s'il est en âge de le faire

une autre personne.....

.....

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

DATE DE DÉPÔT :

AGENT :

PIÈCES À FOURNIR

- Acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile à Douai
- Pièce d'identité du/des parent(s)

VILLE DE DOUAI
Service État-civil
Hôtel de ville
59500 Douai

Tél. 03 27 93 58 01
etatcivil@ville-douai.fr

Ouvert du lundi
au vendredi
de 8h à 12h et
de 13h30 à 17h30





L'ENFANT

Nom/Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Fils Fille de :

LE(S) PARENT(S)

1. Nom/Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Profession : Téléphone :

Domicile (adresse complète) :

.....

2. Nom/Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Profession : Téléphone :

Domicile (adresse complète) :

.....

MARRAINE / PARRAIN - Nom/Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Profession :

Domicile (adresse complète) :

.....

MARRAINE / PARRAIN - Nom/Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Profession :

Domicile (adresse complète) :

.....

VILLE DE DOUAI
Service État-civil
Hôtel de ville
59500 Douai

Tél. 03 27 93 58 01
etatscivil@ville-douai.fr

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

